

Un tribunal équatorien révoque l'habeas corpus de l'ancien vice-président Jorge Glas.

Image not found or type unknown

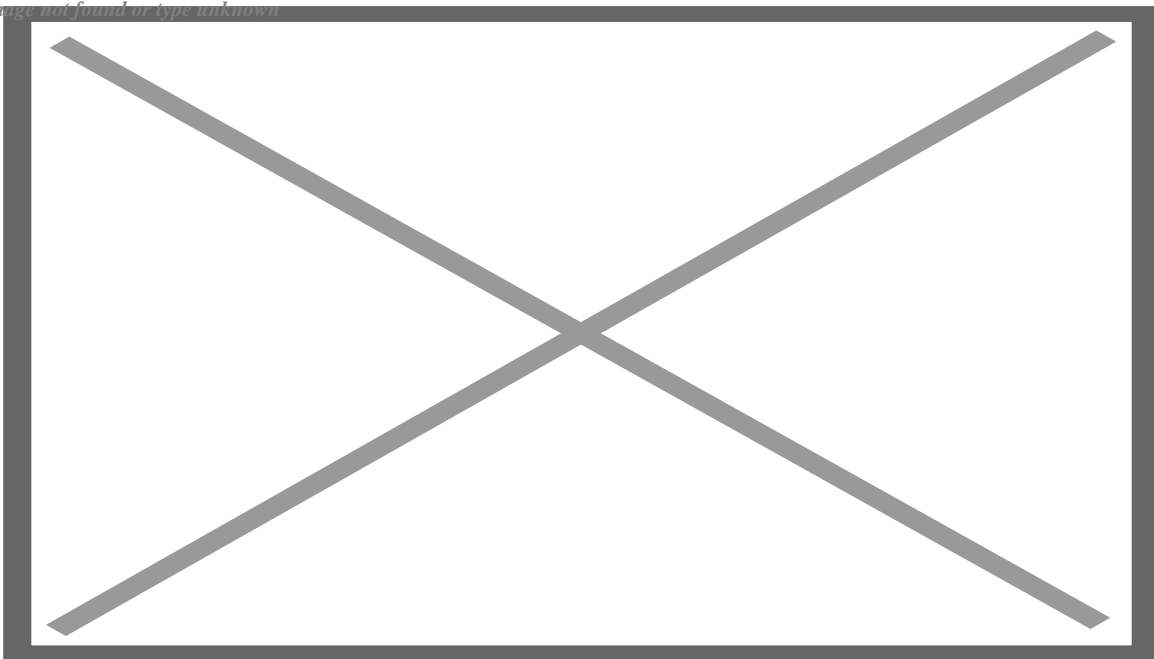


Photo des archives.

La Havane, 20 mai, (RHC)- Le tribunal de la Cour provinciale de Santa Elena a révoqué l'habeas corpus accordé le 9 avril à l'ancien vice-président équatorien Jorge Glas. Celui-ci doit retourner en prison.

Cette instance a déclaré la nullité du verdict du juge Diego Javier Moscoso, de Manglaralto en évoquant un «manque de juridiction pour l'octroi d'habeas corpus».

Le tribunal a également ordonné que l'ancien vice-président soit localisé en vue de son transfert ultérieur au centre régional de réhabilitation sociale Sierra Centro Norte Cotopaxi.

«Une pression médiatique et politique sans précédent a été exercée sur le tribunal de Santa Elena, qui se prononce à grands cris contre la loi. Le mal a encore triomphé, mais la victoire définitive sera la nôtre», a réagi sur Twitter l'ancien président de l'Équateur, Rafael Correa.

Le 10 avril, Jorge Glas a été libéré de la prison de Latacunga sur décision du juge de l'Unité judiciaire multicompetente de Manglaralto, après avoir purgé quatre ans et six mois de privation de liberté.

Son avocat, Edison Loaiza, a affirmé que le recours en habeas corpus a été accordé en raison de la "grave situation de santé" de l'ancien vice-président.

À l'époque, le juge avait établi pour l'ancien vice-président d'autres mesures que la prison, comme l'interdiction de quitter le pays jusqu'à la fin de sa peine et la présentation le premier lundi de chaque mois à l'unité judiciaire de Guayas.

Jorge Glas a été condamné à deux peines définitives, l'une pour association illicite et l'autre pour corruption aggravée, respectivement à six et huit ans de prison.

Source: TeleSur

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/288459-un-tribunal-equatorien-revoque-lhabeas-corpor-de-lancien-vice-president-jorge-glas>



Radio Habana Cuba